



**HAL**  
open science

**Bons baisers d'Héliopolis ” : la lettre de la dame  
Maâtka à sa sœur Iryt**  
Chloé Ragazzoli, Pierre Tallet

► **To cite this version:**

Chloé Ragazzoli, Pierre Tallet. Bons baisers d'Héliopolis ” : la lettre de la dame Maâtka à sa sœur Iryt. Bulletin de la Societe française d'egyptologie, 2018, 198, p. 62-76. hal-03941372

**HAL Id: hal-03941372**

**<https://hal.science/hal-03941372>**

Submitted on 3 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Bons baisers d'Héliopolis » : la lettre de la dame Maâtka à sa sœur Iryt<sup>1</sup>

Chloé RAGAZZOLI et Pierre TALLET

Université de Paris-Sorbonne (UMR 8167)

La lettre dont il est ici question est apparue sur le marché de l'art en octobre 2017, dans le cadre d'une vente aux enchères. La notice accompagnant le document précisait qu'il avait appartenu à deux collections successives, sa première acquisition remontant aux années 1960-1970, sans précision de provenance, et qu'il n'avait jamais été déchiffré<sup>2</sup>. L'état de préservation étonnant du document, son origine explicitement héliopolitaine et la qualité même des correspondants impliqués rendent à notre avis utile la publication de cette missive, dont nous avons pu ici établir le fac-similé selon les informations publiées par le vendeur.

Le morceau de papyrus sur lequel cette lettre est inscrite mesure 17,1 cm de long, pour 12,7 cm de haut. Au recto (fig. 1), il porte neuf lignes de texte, d'une longueur très homogène – 15,5 cm en moyenne –, rédigées dans un hiératique très clair. La paléographie comme l'emploi de certaines formules<sup>3</sup> permettent probablement de dater le document de la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (voir *infra*). Entre la première et la deuxième ligne, une courte annotation de quatre cadrats semble avoir été ajoutée après coup. L'ensemble du texte d'origine est préservé, à l'exception de quelques signes, dans le dernier tiers de la ligne 5, qui ont été perdus dans une cassure horizontale du document. Cette interruption est sans doute due à la pliure originale de la feuille au moment

---

1. Nous remercions Hans-Werner Fischer-Elfert pour sa relecture de notre texte et ses nombreuses suggestions. Les choix finaux restent néanmoins de notre entière responsabilité.

2. Vente de la Maison *Ancient Resource* (Californie) octobre 2017 ; la notice était la suivante sur le catalogue : « A wonderful Egyptian papyrus fragment, c. 1991-600 BC, with 9 horizontal lines of beautifully penned Hieratic text in black ink. On the reverse side is a line of Hieratic text, also penned nicely in black ink. Although this fragment remains untranslated, it is likely a recording or a receipt or business transaction, as was common with documents similar to the example here [...]. Papyrus Dimensions: 6 3/4 in x 5 in, Frame: 12 1/2 in x 10 1/2 in. Ex Hamdy Sakr collection; previously in the private collection of Alex Anckonie III, acquired during his time in the Navy in the 1960's - 1970's ». La destination finale du document, après la vente, nous reste inconnue en dépit de la demande que nous avons formulée auprès du vendeur.

3. Cf. *infra*.

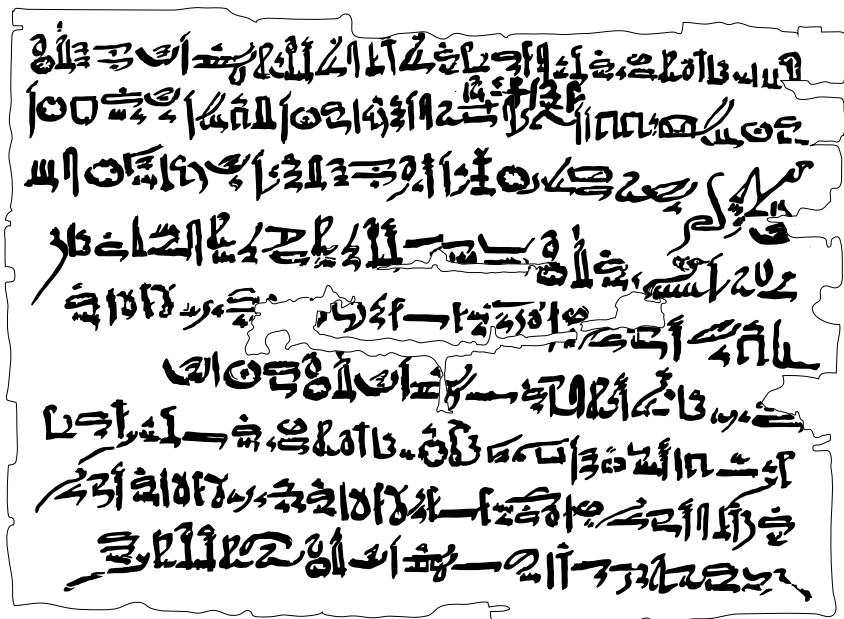



Fig. 1 Recto de la lettre (© P. Tallet)



Fig. 2 Verso de la lettre (© P. Tallet)

de son expédition, qui l'a probablement fragilisée à cet endroit. Au verso se trouvent identifiés l'expéditeur et le destinataire de la lettre (fig. 2); ces deux annotations figurent tête-bêche sur le document déplié, mais doivent à l'origine avoir été rédigées sur le document une fois plié, avant expédition<sup>4</sup>. Les cassures de la feuille montrent en effet que la partie supérieure du recto de la lettre a dans un premier temps été rabattue sur sa partie inférieure, la pliure intervenant au milieu de la ligne 5 du texte. Dans un deuxième temps, le document a été replié sur lui-même, cette fois-ci latéralement. Une cassure verticale, visible sur le document mis à plat entre les noms des deux correspondants, témoigne de cette deuxième opération. Ainsi pliée en quatre, la lettre formait un rectangle de 8 x 6 cm environ, dont les deux faces ont alors reçu respectivement les noms de l'expéditeur et du destinataire de la lettre :


Mꜣꜥt-kꜣ m Jwnw n snt.s : Maâtka d'Héliopolis à sa sœur  
Jr(y)t r Njwt rsyt : Iryt, dans la Ville du Sud

Les noms de ces deux femmes appartiennent bien au Nouvel Empire au sens large – Maâtka pouvant être ici un hypocoristique de Maâtkarê, le nom de couronnement de la reine Hatchepsout<sup>5</sup>, ce qui pourrait suggérer une datation proche du règne de cette dernière. D'autres indices, notamment l'emploi de certaines formules religieuses (voir *infra*) semblent cependant pointer davantage vers la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et la période amarnienne au sens large. Iryt est un nom bien attesté à cette période sous différentes graphies<sup>6</sup> – son orthographe variant d'ailleurs légèrement au sein même de notre document.

Le fait que la lettre, envoyée d'Héliopolis, ait été destinée à une résidente de la ville de Thèbes est en soi une indication de l'endroit où le document a probablement été retrouvé à l'époque moderne, et sans doute aussi une explication de sa bonne préservation : la région de Louqsor, propice à leur conservation, a en effet fourni la majeure partie des papyrus de cette époque qui nous sont parvenus.

4. Voir le parallèle des lettres d'Ahmosé de Peniati, à l'époque d'Hatchepsout, dont S. GLANVILLE a étudié le pliage : S.R.K. GLANVILLE, « The Letters of Ahmose of Peniati », *JEA* 14 (1928), p. 302 ou les textes amuletiques étudiés par S. DONNAT : « Un billet contre la chaleur-séref; le papyrus hiérot. 69 de la BNU de Strasbourg », *RdE* 67 (2017), p. 3-5 (« Chaîne opératoire du pliage du document »). Sur la réalisation matérielle d'une lettre en Égypte ancienne, voir J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters* (*BiAeg* 9), 1939, p. xvii; *id.*, *Paper and Books in Ancient Egypt*, 1952, p. 21 ; A. EL-M. BAKIR, *Egyptian Epistolography from the Eighteenth to the Twenty-First Dynasty* (*BdE* 50), 1970, p. 24-28; J.P. ALLEN, *The Heqanakht Papyri* (*MMAEE* 27), 2002, pl. 6 C.

5. Cf. RANKE, PN I, 145, 7.

6. RANKE, PN I, 42, 3.

## Traduction

Le texte du recto, qui engage manifestement deux locuteurs successifs mais ne donne pas pour autant l'impression d'avoir été rédigé par deux mains différentes, est pour l'essentiel constitué de vœux de bonne santé présentés par deux membres d'une même famille à une sœur éloignée (fig. 3). Le seul élément concret qu'il livre n'apparaît que dans la dernière ligne de texte – encore ne s'agit-il vraisemblablement que de l'envoi conjoint d'un objet sacré destiné à protéger la destinataire du courrier et sa famille.

1. *Mꜣ't-kꜣ hr nꜣ hrt snt.s Jr(y)t : m 'nh wꜣꜣ snb m ḥst Tm nb Tꜣwy Jwnw*
2. *R' -Hr-ꜣhty, Jws'ꜣs ḥryt-tp R', Hwt-Hr, Nbt-ḥipt*
3. *Mwt nbt ꜣšrw, Wꜣꜣt ḥmwt tꜣwy, Hwt-ḥrt nbt Tp-jḥw, Sp-*
4. *-ꜣ, Bꜣw Jwnw, dj.sn n.t ḥswt mrwt spd-ḥr m*
5. *st nbt ḥn' ḏꜣ : ḥy-kd.t ? jn-jw.t m [šsr] ? R-ntt tw.j mj šsr*
6. *ḥr tw.j hr nḥt snb.t n Tm nb Jwnw r' nb.*
7. *Jt nṯr n pr-H'py Kꜣ-m-Wꜣst hr nꜣ hrt n snt.f Jr(y)t*
8. *m 'nh wꜣꜣ snb ḥn' ḏꜣ : ḥy-kd.t ? Jn jw.t mj šsr ? R-ntt tw.j mj šsr ḥn' ḏꜣ*
9. *mꜣ' rd.n.j jn.tw n.t 'nhw n Tm nb Jwnw kꜣ-ḥs.f ṯn*

1. Maâtka prend des nouvelles de sa sœur Iryt : « (Sois) En vie, force, santé ! Dans la grâce d'Atoum maître des Deux-Terres et d'Héliopolis,
2. de Rê-Horakhty, de Iousâas – l'uræus de Rê –, d'Hathor, de Nébet-Hétepet
3. de Mout, maîtresse de l'Achérou, de Ouadjet maîtresse des Deux-Terres, d'Hathor maîtresse de Tep-Ihou, de Sep-
4. -a, des Baou d'Héliopolis afin qu'ils t'accordent les faveurs, l'amour et la perspicacité en
5. toutes choses ! ». Et elle dit : « comment vas-tu ? Est-ce que tu es [en bonne santé] ? Je vais bien
6. et je fais la prière que tu sois en bonne santé à Atoum, maître d'Héliopolis, chaque jour.
7. Le père divin de Per-Hâpy Kaemouaset prend des nouvelles de sa sœur Iryt :
8. « En vie, force, santé ! » Et il dit : « comment vas-tu ? Est-ce que tu es en bonne santé ? Parce que moi, je suis en bonne santé ». Et il dit :
9. « En vérité, j'ai fait en sorte que te soit apporté un bouquet d'offrande d'Atoum maître d'Héliopolis, afin qu'il vous protège ».

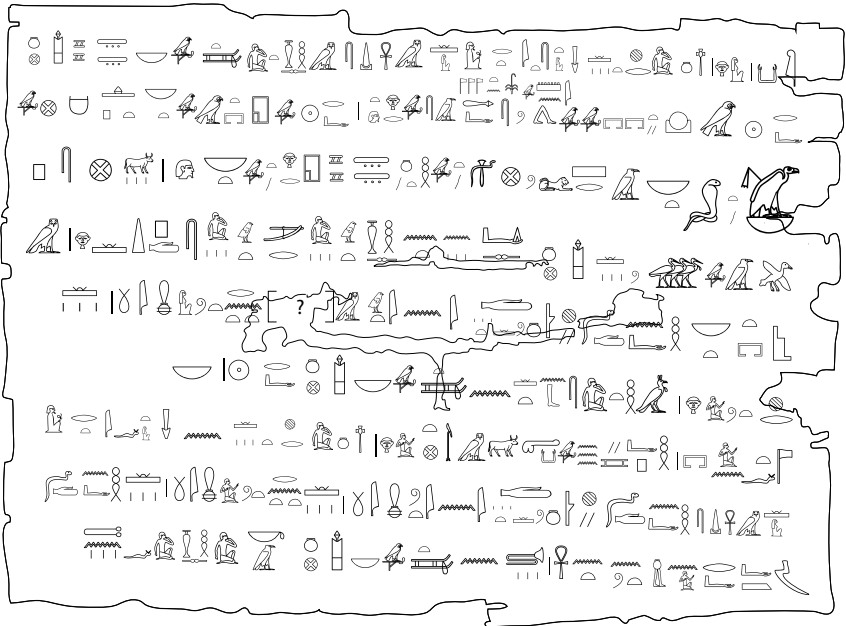


Fig. 3 Transcription hiéroglyphique de la lettre (© P. Tallet)

1 cm = 1,54 cm



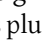
### Notes de commentaire

**I. 1 – *nd hrt***: expression épistolaire bien attestée, en contexte professionnel, entre interlocuteurs du même niveau hiérarchique ou en contexte familial, notamment entre femmes (A. EL-M. BAKIR, *Egyptian Epistolography from the Eighteenth to the Twenty-First Dynasty* [BdE 50], 1970, p. 46-47). On trouve peu la formule dans des messages sur ostraca mais davantage dans des lettres relativement développées sur papyrus. Les exemples sont nombreux (quatre-vingt-dix occurrences au 8 décembre 2017 dans la base Ramsès de l'université de Liège) et l'on retrouve l'expression dans la littérature scribale du Nouvel Empire, ce qui révèle les règles de son emploi. Elle est ainsi utilisée au sein de la Lettre satirique d'Hori, par laquelle ce dernier interpelle son collègue Aménémopé – désigné comme son « frère » (*sn*), par exemple: *nd.f hrt n hnms.f sn.f jqr sš-nswt ššn n mš' nht stp jb nfr bjst 'rq s3rt*, « Il (Hori) salue son ami (Aménémopé), son remarquable frère, le scribe royal commandant de l'armée victorieuse, à l'esprit éclairé, au bon caractère, à la connaissance sage » (P. Anastasi I, 2, 3-4). C'est la formule employée dans toutes les lettres mettant en scène des femmes dans les miscellanées, véritable norme de l'écriture

professionnelle à l'époque ramesside (voir *infra*): *šm'y n(y) Jmn Šry-R' hr nd hrt n hry w'b qnyt nswt 'w.s. Py-jꜣy*, « la chanteuse d'Amon Shéryrâ prend des nouvelles du supérieur des prêtres purs du palanquin royal (vie! santé! force!) Pyay » (P. Bologne 1094, 7, 1-2); *šm'y n(y) Dhwtꜣ Sꜣkt hr nd hrt šmsw Jmn-h'*, « la chanteuse de Thot Saktet prend des nouvelles du suivant Amonkhâ » (P. Bologne 1094, 9, 7); *šm'yt n(y)t Hwt-Hr nbt <n> h[ꜣ]y rsy Sty-kꜣw rn.s hr nd hrt n šm'yt n(y)t Jmn Šhmt-nfꜣrt nty m njwt Rsy*, « La chanteuse d'Hathor maîtresse du Sud dont le nom est Sétykaou prend des nouvelles de la chanteuse d'Amon Sekhmetnéfret qui se trouve dans la Ville du Sud » (P. Sallier IV, v° 1, 1-2).

- *m'nh wꜣꜥ snb*: formule épistolaire qui ouvre la séquence de vœux initiale, en *captatio benevolentiae* (ce que Bakir appelle « The complimentary preamble », cf. *op. cit.*, p. 55), adressés au destinataire.

- *m' hst...*, « dans la louange, la grâce... »: les dieux auxquels l'expéditeur adresse ses vœux sont ceux des temples de la localité où il se trouve, ici Héliopolis.


**I. 1 bis** – Une annotation a été ajoutée dans un second temps entre la ligne 1 et la ligne 2, de façon à être lue immédiatement après le nom de Rê-Horakhty et avant la mention de Iousâas. Il nous semble possible d'y reconnaître une évocation du dieu Amon-Rê-roi-des-dieux ( *Jmn-<R'>-nswt ntrw*), inexacte car elle omet une partie du nom de la divinité, et maladroite, car le dernier cadrat évoque davantage le signe  que le groupe des trois idéogrammes , même dans ses formes les plus cursives. Voir *infra* notre commentaire sur la possible raison d'être de cet ajout, certainement par une autre main.

**I. 2** – *hryt-tp R'* = littéralement « celle qui est sur la tête de Rê », c'est-à-dire l'uræus, le cobra de Rê. Pour cette épithète, qui est régulièrement attribuée à diverses divinités féminines – dont Hathor – voir LGG V, 451-452, qui en enregistre trois occurrences pour le Nouvel Empire: statue de Taouy (É. NAVILLE, *Deir el-Bahari* III [EEF 32], 1913, pl. IX, aa, l. 4); stèle hiératique de Nebiaout (R.J. LEPROHON, *Stelae* II, *CAA Museum of Fine Arts*, 1991, 3, 101-3, 106); toile peinte au nom de Moutemouïa (B. PIOTROVSKY – N. LANDA – I. LAPIS, *Egyptian Antiquities in the Hermitage*, 1974, n° 2400, fig. 71). D'autres associations de cette désignation à Iousâas ne semblent pas avoir été jusqu'ici relevées.

**I. 3** – Le toponyme de *Tp-jhw* désigne Atfih, en Moyenne Égypte, un lieu majeur du culte d'Hathor (e.g. F. GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*, I, 1987, p. 379-382).

– Le signe servant à écrire le nom de la divinité évoquée immédiatement après Hathor maîtresse de Atfih est d'une lecture délicate ; il pourrait s'agir du signe F29 (𐏈) qui entre dans l'écriture du nom de la déesse Satis de la première cataracte (cf. G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie* II, n° 167), ou encore du signe M13 (𐏉) notant celui de Ouadjet (*ibid.*, n° 280), mais aucune de ces lectures n'est parfaitement convaincante du point de vue de la paléographie. La mention de cette deuxième divinité – associée à l'origine à l'ouest du Delta – paraît toutefois bien plus probable car elle semble avoir été l'objet d'un culte à Héliopolis : un titre de chanteuse de Ouadjet est, en effet, attesté au Nouvel Empire (D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re*, 1999, p. 257). Elle reçoit de plus régulièrement le titre de *nbt tꜣwy* « maîtresse des Deux-Terres » (LGG VIII, 128) ce qui n'est pas le cas de Satis.

**I. 4-5** – *dj.sn n.t ḥswt mrwt spd-ḥr m st nbt*: même formule dans le P. BM EA 10103,3 (Hatchepsout, cf. S.R.K. GLANVILLE, « The letters of Aahmōse of Peniati », *JEA* 14 [1928], p. 294-312, 303, pl. XXXII, XXXIII, XXXV); P. Louvre 3230, 3-4 (Thoutmosis III : *dj.sn n.k ḥswt mrwt spd-ḥr m-bꜣḥ bw-nb*, « qu'ils t'accordent faveurs, amour et discernement devant tout le monde » (T.E. PEET, « Two eighteenth dynasty letters : papyrus Louvre 3230 », *JEA* 12 [1926], p. 70-74, pl. XVII).

**I. 5** – Deux cadrats manquent ici – une restitution  *jn jw.t m šsr*, variante des formules employées par ailleurs dans cette lettre, est la plus probable.

– *ḥy-qd.t*: littéralement « quel est ton état ? », formule épistolaire fréquente dans les lettres de la deuxième moitié de la XVIII<sup>e</sup> dynastie en composition avec *jn-jw.k/t m(j) šsrw*: O. Munich ÄS 4131, v° 1 (XVIII<sup>e</sup> dynastie, H. BUCHBERGER, « Htp an Ipw-rs-ti - Der Brief auf dem Gefäss München ÄS 4131 », *SAK* 18 [1991], p. 49-87); P. BM EA 10103, 4 (Hatchepsout, S.R.K. GLANVILLE, « The Letters of Ahmose of Peniati », *op. cit.*, p. 297-302, pl. 31-32); P. Louvre 3230, 4 (Thoutmosis III, T.E. PEET, « Two eighteenth dynasty letters », *op. cit.*, p. 70-74, pl. XVII); P. Mond 1, 2 (Akhénaton, T.E. PEET, *Two letters from Akhetaten*, 1930, p. 88-91, pl. XII-XXV); P. Northumberland I, 2-3 (Séthy I<sup>er</sup>, J. BARNS, « Three hieratic papyri in the Duke of Northumberland's collection », p. 36, pl. IX).



**I. 6 – *tw.j*** : on remarque l'emploi du déterminatif de la première personne du masculin ( $\overline{\text{Y}}^{\text{A}}$ ) dans ce pronom alors que cette partie de la lettre est encore attribuée à la dame Maâtka, ce qui pourrait être l'indice d'un scripteur masculin.

– *tw.j hr nht ... r' nb* : la mention d'un geste de dévotion accompli par le locuteur en faveur de son correspondant ne serait attestée qu'à partir de l'époque amarnienne, cf. J. BAINES, « Egyptian letters of the New Kingdom as evidence for religious practice », *JANER* 1 (2001), p. 8-10. Il faut néanmoins noter que le corpus épistolaire conservé pour l'époque pré-amarnienne est fort limité et que la pratique peut avoir existé avant que n'apparaisse la formule (*ibid.*, p. 13).

**I. 7** – Le toponyme est connu dès le Moyen Empire, où il apparaît sur la chapelle blanche de Sésostri I<sup>er</sup> (P. LACAU – H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I<sup>er</sup> à Karnak*, 1956, p. 240, pl. 42) ; la plupart des spécialistes le situent dans le Vieux Caire, au lieu-dit Atar el-Nabi, où ont été retrouvés plusieurs monuments pharaoniques, notamment une statue de Mérenptah, « aimé de Hâpy père des dieux » : cf. entre autres F. GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*, II, 1987, p. 197 ; P. MONTET, *Géographie de l'Égypte ancienne*, II, 1957, p. 164 ; A. H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica*, II, 1947, p. 139\*-140\*, P. GRANDET, *Le papyrus Harris I (BdE 109/2)*, II, 1994, n. 518, p. 129-130 avec abondante bibliographie. Voir également St. PASQUALI, « Les deux districts de Chénès », *RdE* 66 (2015), p. 185-197 pour un réexamen récent des toponymes de la région.

– *Kꜣ-m-wꜣst* : RANKE, *PN I*, 337, 23 : bien attesté au Nouvel Empire. Un grand prêtre de Ptah (*hm-ntr tpy n Pth*) portant ce nom est attesté sous le règne de Ramsès II. Il est connu par les inscriptions de sa tombe thébaine (TT 369 = KRI VII, 158-159), qui le mentionnent avec sa « sœur » (sans doute son épouse en l'occurrence), une chanteuse d'Amon du nom de Ta-Iounou (*šm'yt n Jmn Tꜣ-Jwnw*), ce qui pourrait suggérer une connexion avec Héliopolis. Toutefois, ce responsable, qui porte également le titre de 2<sup>e</sup> prophète d'Amon, semble avoir plutôt exercé ses fonctions à Thèbes.

**I. 9 – *'nhw***, à moins qu'il ne faille lire plus précisément *'nhw wdn* en raison du déterminatif inhabituel M11 ( $\overline{\text{W}}$ ) accompagnant le mot. On peut d'ailleurs hésiter sur l'identification du signe qui évoque également la version hiératique de F46 ( $\overline{\text{W}}$ ), ces deux éléments étant régulièrement confondus dans l'écriture hiéroglyphique à partir de la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Cette confusion provient sans doute de leur similitude en hiératique.

Il s'agit d'un bouquet votif, offert à la statue du dieu. Voir par exemple : *n kꜣ.k 'nhw n Jmn*, « un bouquet d'Amon pour ton ka ! » (tombe de Mahou, *Urk. IV*, 916, 5); *jyt hr ['nh n Jmn nb nswt tꜣwy hnty Jpt-swꜣ m-ht] jrt ḥsswt m ḥrt-hrw nt r' nb hr-tp ' .w.s. nswt bjty ['ꜣ-hpr-kꜣ-R'] dd 'nh*, « Venir apporter un bouquet d'Amon, maître des trônes du Double-Pays qui préside à Karnak, après avoir fait des louanges en tant que besoins journaliers de chaque jour sur la (personne) v. s. f. du roi de Haute et de Basse Égypte Âakhéperkarê doué de vie » (*id.*, *Urk. IV*, 923, 7-9); *ms 'nh hrw n snwt*, « apporter le bouquet de fleurs le jour de la fête du sixième jour lunaire » (rituel d'offrandes, P. Chester Beatty IX, 14, 9).

### La région héliopolitaine et son panthéon

L'invocation initiale de l'ensemble du panthéon de la région d'où est envoyée la lettre est attendue ici et donne le contexte d'énonciation du propos. C'est en effet une règle épistolographique attestée d'adresser des vœux au bénéficiaire du destinataire aux dieux de la ville d'où la lettre est composée, puis, parfois et dans un second temps, aux dieux de l'endroit où se trouve la personne à qui l'on s'adresse<sup>7</sup>. Le dieu créateur Atoum, divinité principale d'Héliopolis, est donc mentionné en tout premier lieu (l. 1) et réapparaît à deux autres reprises dans la suite du document (l. 6 et l. 9). Le bouquet d'offrande qui est envoyé à Iryt est explicitement lié au culte de ce dieu. Vient ensuite Rê-Horakhty – autre principe solaire particulièrement vénéré à Héliopolis. Ce sont néanmoins pour l'essentiel des divinités féminines qui sont invoquées, au premier rang desquelles Iousâas et Nébet Hétepet, souvent interchangeables dans la documentation. Elles sont les parèdres du dieu Atoum et n'ont qu'un faible rayonnement en dehors de la région héliopolitaine. S'adjoint encore à elles un panthéon féminin plus universel avec les mentions d'Hathor maîtresse de Tep-Ihou (Atfih, dans le nord de la Moyenne Égypte, cf. *supra*), Ouadjet – elle-même présente à Héliopolis – et Mout – cette dernière sous sa forme thébaine de « maîtresse d'Acherou », particulièrement mise en valeur sur le document, en début de 3<sup>e</sup> ligne, grâce à l'usage de signes très détaillés et de large module, proche des hiéroglyphes cursifs, pour écrire son nom<sup>8</sup>. La liste se conclut enfin

7. J. BAINES, « Egyptian letters of the New Kingdom », *op. cit.*, p. 16-17 ; M.M. LUISSELLI, *Die Suche nach Gottesnähe: Untersuchungen zur persönliche Frömmigkeit in Ägypten von der Ersten Zwischenzeit bis zum Ende des Neuen Reiches (ÄAT 73)*, 2011, p. 188-189.

8. Sur le toponyme *Jšrw/šrw*, voir tout particulièrement J. YOYOTTE, *RdE 14* (1962), p. 101-110, qui démontre que ce terme est utilisé pour désigner une pièce d'eau semi-circulaire associée au culte et à l'apaisement rituel de divinités féminines redoutables. Il y a donc eu plusieurs Acherou en Égypte (à Bouto, à Bubastis entre autres), mais au Nouvel Empire il est presque certain que la formule « Mout maîtresse de l'Acherou » se réfère au culte de cette divinité à Karnak.

par l'enregistrement de deux entités divines spécifiquement liées à la région de Iounou : tout d'abord, le dieu scolopendre Sepa : assimilé à une relique d'Osiris, il joue au Nouvel Empire un rôle majeur dans la célébration des fêtes héliopolitaines de la crue du Nil, lesquelles prennent place dans la zone de l'actuel Vieux Caire, c'est-à-dire les localités antiques de Kher-âha et Per-Hâpy<sup>9</sup>. On note que le père divin Kaemouaset, l'un des rédacteurs de cette lettre, est plus spécifiquement lié à cette région. Ensuite, et en dernier lieu, les Baou Iounou, littéralement « les Puissances d'Héliopolis » – désignation récapitulative de l'ensemble des dieux de la région qui apparaît dans la documentation égyptienne dès le début de l'Ancien Empire – ferme la marche de façon logique<sup>10</sup>.

En outre, au-delà de la signification théologique des divinités mentionnées, leur présence rappelle combien le corpus épistolaire est un terrain fertile pour explorer les pratiques de piété privée en Égypte ancienne<sup>11</sup>. Les règles d'épistolographie impliquent en effet un certain nombre de bons vœux échangés entre les correspondants, qui se placent sous l'égide de leurs divinités locales. La présence même de ces vœux, et notamment le fait de s'adresser directement et quotidiennement à la divinité, rend bien compte d'une pratique religieuse personnelle. Bien qu'inscrites dans un cadre relativement normé, les divinités mentionnées expriment les choix des locuteurs ainsi que la géographie dans laquelle leurs pratiques s'inscrivent, ce que J. Baines appelle le « micro-environnement religieux »<sup>12</sup>.

Comme on l'a vu plus haut, l'expéditrice de la lettre, résidente d'Héliopolis, convoque le panthéon d'Atoum au profit de la destinataire. Atoum et Rê-Horakhty sont des divinités attestées dans les textes de piété personnelle ; on pourra penser par exemple au texte du papyrus memphite Anastasi II, 10, 1-11, 2, adressé à Rê-Horakhty et Atoum, et dans lequel le locuteur se lamente de la disparition de son cœur parti contempler Héliopolis. Les dieux y apparaissent comme des protecteurs personnels<sup>13</sup>. La divinité solaire, dans

9. Pour un récapitulatif de cette cérémonie, avec références bibliographiques, cf. P. GRANDET, *op. cit.*, n. 593, p. 147-150. Pour d'autres mentions de Sepa au Nouvel Empire, voir D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re*, 1999, p. 378 (n° XX.2-2.2, Ramsès III) et p. 381 (n° XX.3-3.1, Ramsès IV).

10. Sur les différentes interprétations de l'expression *bꜥw Jwnw*, voir les indications bibliographiques dans S. BICKEL – M. GABOLDE – P. TALLET, *BIFAO* 98 (1998), p. 43, n. 27.

11. D. SWEENEY, « Intercessory prayer in Ancient Egypt and the Bible », dans S. Israelit-Groll (éd.), *Pharaonic Egypt, the Bible and Christianity*, 1985, p. 213-230 ; J. BAINES, « Egyptian letters of the New Kingdom as evidence for religious practice », *JANER* 1 (2001), p. 1-31 ; S. BICKEL, « "Ich spreche ständig zu Aton"... Zur Mensch-Gott-Beziehung in der Amarna Religion », *JANER* 3 (2003), p. 23-45 ; M.M. LUISELLI, *Die Suche nach Gottesnähe*, *op. cit.*, p. 188-193, 270-310.

12. J. BAINES, « Egyptian letters of the New Kingdom... », *op. cit.*, p. 25.

13. M.M. LUISELLI, *Die Suche nach Gottesnähe*, *op. cit.*, p. 199-200.

ses diverses formes, est l'objet de prières sur l'ostracon Caire CG 25206 par exemple, d'origine thébaine quant à lui<sup>14</sup>. Par ailleurs – et faut-il y voir le signe d'une correspondance féminine? –, les déesses sont fort bien représentées, avec plusieurs formes d'Hathor, accompagnant Nébet Hétepet, Mout, Ouadjet. L'élément le plus évocateur du point de vue des pratiques religieuses reste néanmoins la présence de divinités secondaires, à l'ancrage exclusivement local, qui participent à des fêtes religieuses et aux processions, temps forts de la religiosité individuelle. L'évocation par l'expéditrice de ses prières à ces divinités prend dès lors tout son sens pratique, car c'est en effet durant la procession religieuse que l'individu peut interagir avec son dieu, dont la statue est présentée à la foule dans son naos portatif<sup>15</sup>.

L'inclusion plus inattendue de Mout dame de l'Asherou dans cette liste de divinités héliopolitaines pourrait traduire dans ce contexte une marque de considération, de la part de l'expéditrice, pour l'environnement religieux de la destinatrice. Cette mention de la déesse thébaine pourrait aussi être à l'origine d'un remords des rédacteurs de la lettre une fois celle-ci rédigée, puisqu'en revanche Amon, son parèdre thébain, n'y figure pas alors que d'autres lettres l'associent à ces grandes divinités nationales<sup>16</sup>. L'annotation qui figure entre les l. 1 et 2 – plus maladroite et, nous semble-t-il, exécutée d'une autre main – a pu tenter de combler cette lacune en insérant une mention fautive du nom de ce dieu juste à la suite des deux principes solaires – Atoum et Rê – évoqués au début du texte. On pourrait également imaginer que la mention d'Amon ait été ajoutée à Thèbes, à réception de la lettre, dans un petit geste de piété personnelle.

Au-delà des vœux initiaux, le corps du texte lui-même fait allusion à des gestes de dévotion accomplis par un individu au bénéfice d'un autre, avec la déclaration de Maâtka, selon laquelle elle « adresse des prières à Atoum maître d'Héliopolis chaque jour pour que [Iryt] soit en bonne santé ». Même

14. A. ERMAN, « Gebete eines ungerecht Verfolgten und andere Ostraka aus den Königsgräbern », *ZÄS* 38 (1900), p. 20-21; M.M. LUISELLI, *Die Suche nach Gottesnähe*, op. cit., p. 211-212.

15. Par exemple: D. VAN DER PLAS, « "Voir" dieu. Quelques observations au sujet de la fonction des sens dans le culte et la dévotion de l'Égypte ancienne », *BSFE* 115 (1989), p. 4-35; J. ASSMANN, « Das ägyptische Prozessionsfest », dans J. Assmann – Th. Sundermeier (éd.), *Das Fest und das Heilige*, 1991, p. 105-122; M.M. LUISELLI, *Die Suche nach Gottesnähe*, op. cit., p. 58-62.

16. La lettre du P. BM EA 10102, datée de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et expédiée de Thèbes par Montouhotep à Ahmosé de Panyniout souhaite ainsi au destinataire d'être « en vie, en santé et en force et dans la faveur d'Amon-Rê roi des dieux, d'Atoum maître d'Héliopolis, de Rê-Horakhty, de Thot maître des paroles divines, de Séshat maîtresse de l'écriture » (l. 2-5 : [...] *m 'nh wꜥꜥ snb m [hswt n(yt)] Jmn-R' nswt nꜥrw Jm nb Jwnw R' Hr-ꜥhty Dꜥhtwy nb mdwt-nꜥr [Sꜥꜥt] nbt sꜥw*, cf. S.R.K. GLANVILLE, op. cit., *JEA* 14 [1928], p. 297-302, pl. 31-32).

si une telle déclaration peut être de pure forme, elle n'en renvoie pas moins à des pratiques religieuses qui devaient exister alors et dont on voit la mention apparaître dans la correspondance à partir de l'époque amarnienne, pour fleurir sous les Ramsès<sup>17</sup>.

Enfin, la lettre évoque une pratique faisant le lien entre la religion officielle des temples d'État et la religiosité individuelle, à travers la mention de ce bouquet d'Atoum, obtenu très certainement au bénéfice de la prêtrise du mari de l'expéditrice, le père divin Kaemouaset, pour la destinatrice, afin de bénéficier d'une protection de cette divinité héliopolitaine.

### La lettre d'une femme

Socialement et thématiquement, cette lettre rentre dans la catégorie de la correspondance privée : une femme et un homme prennent des nouvelles de leur « sœur » et lui envoient un cadeau, un bouquet votif d'Atoum. Ces femmes font de toute évidence partie de l'élite sacerdotale : le frère ou beau-frère d'Iryt est père divin au temple d'Hâpy, probablement à Héliopolis. La famille a accès à l'écriture, est implantée en Basse et Haute Égypte et bénéficie d'un réseau qui lui permet de faire acheminer missives et biens entre leurs résidences. Ce type de correspondance illustre bien l'usage de l'écriture et la réalité des pratiques lettrées au-delà des besoins professionnels de l'administration.

L'ensemble du document – le corps de la lettre comme l'adresse au verso – est visiblement de la même main. La lettre est adressée par la dame « Maâtka à sa sœur, Iryt, dans la Ville du Sud ». Elle contient néanmoins deux messages adressés à Iryt, l'un de Maâtka et l'autre, comme on l'a vu, de son frère, probablement le mari de la précédente, Kaemouaset.

Comme dans toute lettre, la question du scripteur se pose et avec elle, celle de la littéracie féminine<sup>18</sup>. On peut en effet se demander si l'auteur-

17. J. BAINES, « Egyptian letters of the New Kingdom », *op. cit.*, p. 9.

18. Sur cette question, les études sont peu nombreuses. Voir H. BRUNNER, *Altägyptische Erziehung*, 1957, p. 45-47; J. BAINES – Chr.-J. EYRE, « Four notes on literacy », *GM* 61 (1981), p. 81-96; B.M. BRYAN, « Evidence of female literacy from Theban Tombs of the New Kingdom », *BES* 6 (1984), p. 17-32; J.J. JANSSEN, « Literacy and letters at Deir el-Medina » dans R.J. Demarée – A. Egberts (éd.), *Village Voices*, 1992, p. 89-92; D. SWEENEY, « Women's correspondance from Deir el-Medineh », dans *Atti del VI congresso internazionale di Egittologia, Torino 1-8 settembre 1991*, II, 1992, p. 523-529; *ead.*, « Women and language in the Ramesside Period or, why women don't say please » dans Chr.-J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists, Cambridge 3-9 September 1995 (OLA 82)*, 1998, p. 1109-1117; B.S. LESKO, « Listening to the Ancient Egyptian woman: Letters, testimonials, and other expressions of self », dans E. Teeter – J.A. Larson (éd.), *Gold of Praise. Studies on Ancient Egypt in Honour of*

expéditeur, ici Maâtka, et le scripteur sont une seule et même personne, ou si l'autrice a fait noter voire rédiger sa missive par un scribe professionnel, et de sexe masculin. Le genre de la correspondance privée féminine est relativement bien représenté au Nouvel Empire<sup>19</sup>. On trouve en outre de telles missives dans les miscellanées de l'époque ramesside, véritables répertoires de l'écriture scribale de l'époque, montrant que la situation n'est pas perçue comme transgressive, même si elle reste largement minoritaire. On notera toutefois que dans ces exemples, les femmes concernées portent le titre professionnel de *šm'y*, occupation impliquant très certainement qu'elles étaient lettrées. Le recueil du papyrus Bologne 1094, d'origine memphite, contient deux lettres de chanteuses divines : dans la première, la chanteuse d'Amon Chéryrê prend des nouvelles du prêtre-ouâb en chef du palanquin royal Pyay et dans la seconde, c'est au tour de la chanteuse de Thot Saket de s'enquérir du suivant Amonkhâ<sup>20</sup>. Une troisième lettre, sur le papyrus Sallier IV verso, un manuscrit d'origine memphite, présente une situation d'énonciation assez similaire à celle de notre document. La lettre est adressée de Memphis par la chanteuse d'Hathor Seretka à son homologue, la chanteuse d'Amon Sekhmetnofret, « qui se trouve dans la Ville du Sud », autrement dit Thèbes<sup>21</sup>. Cette missive est un jeu littéraire qui relève entièrement de la variation épistolographique et du genre des éloges de la ville<sup>22</sup>. L'expéditrice décrit en effet à sa correspondante la ville de Memphis dans laquelle elle vient d'arriver. Les vœux épistolaires qu'elle formule sont ainsi adressés à une longue liste de divinités, dont l'énonciation reflète la géographie religieuse de la ville, ainsi parcourue du nord au sud<sup>23</sup>.

Cette lettre, dont le contenu informatif est, on l'a déjà noté, assez limité, semble remplir d'abord et avant tout une fonction sociale, d'entretien de liens

---

Edward F. Wente, 1999, p. 247-254; A.G. McDOWELL, « Teachers and students at Deir el-Medina », dans R.J. Demarée – A. Egberts (éd.), *Deir el-Medina in the third millennium AD: a tribute to Jac. Janssen*, 2000, p. 230. 19. On compte 27 lettres composées par des femmes et 39 adressées à des femmes à Deir el-Médina selon l'inventaire établi en 1992 par D. Sweeney (D. SWEENEY, « Women's correspondence from Deir el-Medineh », *art. cit.*, p. 525).



20. P. Bologne 1094, 7, 1-2: *šm'y n(y) Jmn Šry-R' hr nd hrt n hry w'b qnyt nswt ʿ.w.s. Py-jꜣy*; P. Bologne 1094, 9,7: *šm'y n(y) Dhwtj Sꜣkt hr nd hrt šmsw Jmn-ly'.*

21. P. Sallier IV v<sup>o</sup> 1, 1-2: *šm'yt n(yt) Hwt-Hr nbt h[ꜣ]y rsy Srt-kꜣ rn.s hr nd hrt n šm'yt n(yt) Jmn Šhmt-nfrt nty m njwt Rsy.*

22. Chl. RAGAZZOLI, *Éloges de la ville en Égypte ancienne*, IEA 4 (2008), p. 70-81.

23. U. VERHOEVEN, « Literarische Ansichtskarte aus dem Norden versus Sehnsucht nach dem Süden » dans G. Burkard (éd.), *Kon-Texte. Akten des Symposiums « Spurensuche – Altägypten im Spiegel seiner Texte »*, München 2. bis 4. Mai 2003 (ÄAT 60), 2005, p. 65-80. Les deux correspondantes portent néanmoins un titre professionnel, qui induit certainement qu'elles étaient lettrées.

au sein d'un réseau social et familial. Ce type de lettres, composées essentiellement de bons vœux, est celui où les femmes sont les plus représentées au Nouvel Empire, témoignant par là-même du rôle qui leur est dévolu au sein de l'élite à l'époque<sup>24</sup>.

Du point de vue de son exécution et des techniques d'écriture mises en jeu, notre missive rentre pleinement dans le cadre de l'écriture scribale et épistolaire. La paléographie indique une main sûre qui suit tout à fait les standards scribaux connus. Le trait est assez épais, les signes trapus, bien dessinés et souvent développés comme en témoigne la forme complète des oiseaux  et ; on relève également le dessin très calligraphié des signes constituant le nom de la déesse Mout, ou encore l'emploi très limité des ligatures. Le tout évoque la main des scribes de la XVIII<sup>e</sup> dynastie entre le règne de Thoutmosis III et celui d'Akhénaton. La mise en page indique de même une pleine maîtrise des standards professionnels. Les lignes sont droites et le module d'écriture est régulier; le texte est justifié, grâce notamment à une technique de scribe bien attestée, l'usage de signes plus ou moins allongés en fin de ligne, en dépit malgré tout d'erreurs d'appréciation qui l'amènent parfois à couper des mots pour respecter la longueur des lignes: écriture du mot *Spw* à cheval entre les lignes 3 et 4, renvoi des déterminatifs du nom Iryt à la ligne suivante (l. 7-8).

Quant à la phraséologie employée, elle épouse parfaitement les normes attestées à la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. La composition de la lettre est en ce sens tout à fait classique en comprenant 1/ l'adresse; 2/ une série de vœux; 3/ le contenu informatif; 4/ des vœux finaux. Les formes employées suivent le répertoire tel qu'on peut l'établir empiriquement à partir du corpus des lettres historiques de cette époque ou tel qu'on le voit de fait codifié dans la littérature scribale et le corpus des *Late Egyptian Miscellanies*<sup>25</sup>.

Tous ces éléments de maîtrise de l'écriture comme technique administrative normalisée plaident pour considérer que la lettre a été rédigée par un scribe professionnel et non par l'expéditrice, tout comme l'emploi erroné à une occasion du pronom personnel de la première personne dans sa forme masculine<sup>26</sup>. En revanche, membres de l'élite ayant recours au médium de l'écrit, il est tout à fait probable que les deux correspondantes savaient lire et écrire.

24. J. BAINES, « Letters of the New Kingdom », *op. cit.*, p. 22.

25. A. EL-M. BAKIR, *Egyptian Epistolography*, *op. cit.*, p. 31.

26. Voir note sur la ligne 6. Sur ce probable indice d'un scripteur masculin pour des textes composés par des femmes, voir D. SWEENEY, « Women and language in the Ramesside Period or, why women don't say please » dans Chr.-J. Eyre (éd.), *Proceedings of the the Seventh International Congress of Egyptologists, Cambridge 3-9 September 1995, 1998*, p. 1110.

La note intra-linéaire cependant ne témoigne pas de la même maîtrise et le hiéroglyphique semble plus hésitant et idiosyncratique. Tout cela indique que l'ajout pourrait avoir été fait dans un second temps, par une main moins expérimentée. Sa présence peut s'expliquer par le contenu votif de la lettre et les pratiques de piété dans laquelle elle s'inscrit.

### **English Abstract**

*An almost intact private letter of the New Kingdom was recently sold on the art market. This article is the publication of this small document, which was sent, along with a votive object, from Heliopolis by a woman named Maâtka to her sister Iryt living in Thebes. A discussion follows on the subject of the literacy of women and their writing practices at this time of the history of Egypt.*